

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre William-Hingston
Lundi 20 janvier 2025 à 14h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre William-Hingston], tenue le lundi 20 janvier 2025 à 14h, au centre William-Hingston, 419 rue Saint-Roch H3N-1K2, à Montréal.

PRÉSENTS :

Marc-André Huot
Marie-Josée Hudon
Elsie Sousa
Chantal Tapin
Kamila Ladet

Formant quorum sous la présidence de Marc-André Huot.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Beny Bouganim – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Mélanie Bergeron
Stéphane Colpart
Aouumari Larisa

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Marc-André Huot, déclare la séance ouverte. Il est 14h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Huot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-20/01/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (25 novembre 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal

4. Parole au public
5. Formation obligatoire - suivi
6. Points d'information
 - 6.1. Projet de réhabilitation du complexe William-Hingston
 - 6.2. Sortie du 30 janvier 2025
7. Dossiers où il est question de consulter (10 minutes)
 - 7.1. Changement d'horaire du centre – cours en PM
 - 7.2. Critères de sélection d'une direction d'établissement
8. Dossiers où il est question d'approuver (15 minutes)
 - 8.1. Aucun
9. Suivi sur le budget (15 minutes)
10. Tour de table des diverses instances représentées
 - 10.1. Élèves
 - 10.2. Enseignants
 - 10.3. Professionnels
 - 10.4. Personnel de soutien
 - 10.5. Organisme sociocommunautaire
11. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 novembre 2024

IL EST PROPOSÉ par Marc-André Huot que le procès-verbal de la séance du lundi 25 novembre 2024 soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-20/01/2025)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi du dernier procès-verbal est fait.

4. PAROLE AU PUBLIC

Nous n'avons de membres du public.

5. FORMATION OBLIGATOIRE - RAPPEL

M-A Huot rappelle que les nouveaux membres du CÉ sont invités à regarder les capsules de formation obligatoires; le document pdf *Formation obligatoire – Lien de départ* se trouve dans les fichiers de l'équipe Teams. Il est rappelé qu'il y a un lien de formation disponible sur Teams et dont les sept capsules de présentation permettent de pouvoir, en un court laps de temps, mieux appréhender les raisons d'être et les fondements en rapport avec l'existence d'un comité d'établissement.

D'autre part, B. Bouganim rappelle qu'il est important que tous les membres remplissent le formulaire d'attestation après avoir suivi la formation. Ce lien sera envoyé aux membres par B. Bouganim.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Projet de réhabilitation du complexe William-Hingston

Une lettre du centre de services (PQI 2024-2034 : Projet majeur de réhabilitation du Complexe William-Hingston) sera envoyée aux membres sous peu. B. Bouganim attend la version finale du centre de services.

D'autre part, un retour est fait sur la lettre envoyée à tous les membres du personnel sur un déménagement possible d'une partie des élèves du centre William-Hingston. Il est question du centre communautaire Ahuntsic. Pour l'instant, B. Bouganim n'a pas d'autres informations. Voici la communication envoyée aux membres du personnel le 9 janvier 2025.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Bonjour à vous,

Durant la période des fêtes, certaines informations en lien avec notre centre de francisation ont été véhiculées par les médias et je souhaite faire le point avec vous. Je tiens également à vous dire que nous en discuterons la semaine prochaine lors de notre rencontre générale du mercredi 15 janvier.

Comme vous le savez, d'importants travaux de rénovation du Complexe William-Hingston (CWH), dans lequel loge notre centre, sont en cours et s'échelonneront sur plusieurs années. L'une des conditions essentielles de la réalisation de ce projet d'envergure est de libérer un maximum de locaux au sein du CWH, et ce, en raison de l'ampleur du chantier et de la sécurité des élèves et du personnel.

Ainsi, une partie des activités de notre centre de francisation devra être relocalisée dans un autre bâtiment appartenant au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), situé au 10780, rue Laverdure, dans le quartier Ahuntsic. Dès qu'un échéancier plus précis sera connu, je vous en informerai.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre afin que cette transition, qui vise à la fois à nous permettre de poursuivre nos importantes activités de francisation et à permettre la réalisation des travaux au CWH, se déroule en douceur. Malgré ces changements à venir, notre priorité, partagée par le CSSDM, demeure de soutenir les nouveaux arrivants dans leur parcours d'apprentissage du français et leur intégration réussie, en respect du financement reçu pour la francisation par le ministère de l'Éducation.

Bien entendu, si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à passer me voir.

Je vous remercie pour votre habituelle collaboration et vous souhaite une excellente journée.

Par ailleurs, B. Bouganim informe les membres qu'il verra à faire une analyse de la situation géographique des élèves. Il est question d'avoir un portrait de la situation géographique afin d'évaluer l'impact d'un déménagement au centre communautaire Ahuntsic pour une partie des élèves.

8.1 Sortie du 30 janvier 2025

B. Bouganim informe les membres qu'une sortie d'école est prévue pour les 30 et 31 janvier. Des activités sont prévues au Mont-Royal.

- Glissages sur chambres à air
- Randonnée en raquettes

7. DOSSIER OÙ IL EST QUESTION DE CONSULTER

7.1 Changement d'horaire du centre

B. Bouganim informe les membres qu'une consultation débutera en lien avec l'horaire des cours de l'après-midi. Les cours débutent à 13h25, soit 45 minutes après la fin des cours du matin à 12h40. Il y a un enjeu lié aux tâches du personnel enseignant et plus précisément en lien avec les assemblées. Si une enseignante ou un enseignant souhaite choisir un poste en AM (12h et moins) et le combiner avec un atelier de l'après-midi de 10h, ceci n'est pas possible selon les règles des assemblées de placement. Bien que ce ne soit pas le cas pour un grand nombre de postes, l'enjeu a été soulevé et mentionné à B. Bouganim. Si nous devons commencer à la même heure et avoir une pause de dîner de 60 minutes, les périodes des ateliers débuteront à 13h40 et prendront fin à 15h45. Des questions sont soulevées :

- Quel est l'impact sur la fréquentation des élèves? Certains ont des responsabilités personnelles et professionnelles en fin de journée et doivent quitter avant 15h25, l'impact risque d'être plus important si les cours prennent fin à 15h45.

-Est-ce qu'il faudrait commencer les cours avant 8h15? C'est une situation qui risque encore d'être difficile. Nous avons plusieurs élèves qui arrivent plus tard en raison des responsabilités familiales.

Il est convenu de poursuivre la réflexion avec l'équipe-école ainsi qu'avec les élèves.

7.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Le formulaire FORMS est rempli par les membres. Les membres ont rempli le formulaire sans la présence de B. Bouganim, directeur.

8. DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'APPROUVER

Aucun

9. SUIVI DU BUDGET

B. Bouganim présente les détails des différents fonds (montants alloués et montants dépensés jusqu'ici).

Le document DÉTAILS -CÉ est présenté et expliqué à l'ensemble des membres. Les documents liés au budget seront également déposés sur TEAMS.

10. TOUR DE TABLE DES DIVERSES INSTANCES REPRÉSENTÉES

Élèves

Élèves absents.

Enseignants

Aucun ajout,

Professionnels

C. Tapin partage son inquiétude en lien avec les différents statuts des élèves et les nouvelles règles qui pourraient voir le jour bientôt. Elle souhaite savoir si nous avons des nouvelles du CSSDM concernant les statuts de fréquentation. B. Bouganim informe les membres qu'un courriel a été envoyé au service de l'organisation scolaire et qu'il n'y a pas encore eu de retour. B. Bouganim verra à relancer l'équipe de l'organisation scolaire.


Personnel de soutien

Aucun ajout.

Organisme sociocommunautaire

M-A. Huot nous informe du décès de Mme Leonora Indira King qui a fondé le *Parc-Ex Curry Collective*. C'était un pilier de la communauté et son départ est très difficile pour plusieurs acteurs de la communauté. M-A. Huot mentionne également que les activités de la maison de la culture (ancienne salle de diffusion) reprendront sous peu. Le lieu n'était pas accessible pendant les travaux de la façade extérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 16h.



Présidence



Direction d'établissement